



# ECOLE D'ESCALADE ALTISSIMO TOULOUSE SAINT-MARTIN SAISON 2021-2022

DEBUT DES COURS : **LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021**

FIN DES COURS : **SAMEDI 11 JUIN 2022**

## FICHE D'INSCRIPTION ADULTES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail (**obligatoire**) : .....

Cochez les cases correspondantes :

Cours adultes : 460 € / an \*

Mardi 19h30-21h30

Jeudi 19h30-21h30

\*un seul choix possible

Option « Pack Alt'i'Académie » : grimpe illimitée dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours et sur la période de l'école d'escalade :  120 €

### ***Prêt du matériel inclus pour les cours.***

Je verse la somme de.....€ par :  Chèque  Carte Bleue  Espèces  Chèques Vacances

Fait le :

A :

Nom :

Signature :

# CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

## REGLEMENT INTERIEUR

- L'adhésion implique le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
- Les élèves s'engagent à respecter les instructions et conseils de l'encadrant en charge de la séance d'escalade. Un comportement prudent sera donc exigé pour l'ensemble des grimpeurs.
- En cas de comportements dangereux répétés ou inadaptation du grimpeur à l'escalade, ce dernier pourra être exclu définitivement par l'encadrant. La direction décidera si un remboursement partiel de la cotisation annuelle est à accorder.
- Bien que les encadrants fassent preuve de la plus grande diligence pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.

## EQUIPEMENT

- Le matériel étant mis à disposition des élèves durant les cours - chaussons, baudrier, système d'assurance - les grimpeurs s'engagent à en prendre le plus grand soin.
- Le matériel ne peut être emprunté pour une sortie extérieure.

## COTISATION A L'ECOLE

- L'inscription doit être régularisée avant le premier cours.
- L'adhésion peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais.
- Afin de valider l'inscription, la présente fiche d'inscription doit être remplie soigneusement et accompagnée du ou des règlements (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo).
- Il n'y aura pas de cours durant la période des vacances scolaires.
- **En cas d'interruption de courte période il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune résiliation n'est possible sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Tout trimestre commencé est du.**
- À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

## DROIT A L'IMAGE

- Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous/votre enfant soit pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire un courrier indiquant votre refus.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2021/2022

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 05 61 31 02 02 ou par mail à l'adresse suivante : [toulousestmartin@altissimo.fr](mailto:toulousestmartin@altissimo.fr)

Fait le :

Nom/Prénom :

Signature :